

**COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
Jeudi 26 Juillet 2018
A LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLEYS**

Convocation et affichage : 19 Juillet 2018

Sous la présidence de Monsieur Stéphane AUFRERE, Maire.

EN EXERCICE : 11
PRESENTS : 9
VOTANTS : 9

Etaient présents : Stéphane AUFRERE, Xavier COLLON, Charly NICOLLE, Nicolas LAROCHE, Marie-Laure COLLON, Romain BONNET, Jérémy VENON, Christian SANSEIGNE, Vincent COUPEROT

Etaient absents excusés : Olivier BOVE
Stevens DAVID

Secrétaire de séance : Marie-Laure COLLON

- Détermination date d'inauguration rue de la Fontaine
 - Rapport prix et qualité de l'eau SI du TONNERROIS
 - Subvention école maternelle Chablis
 - Devis Mansanti : travaux voirie
- Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance, vérifie que le quorum est atteint. Il demande s'il y a des observations sur la précédente séance, sans observation le compte rendu est soumis à la signature des élus.

Détermination date d'inauguration rue de la Fontaine

Date fixée au 25 Septembre 2018 à 17 h 00.

Invitations : Entreprises qui ont effectué les travaux, les officiels et les administrés de la commune.

DELIBERATION N° 29_26 07 2018 : Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau exercice 2017

Visée par la préfecture le :

Conformément à la loi n° 95-101 du 2 février 1995 dit "LOI BARNIER" et son décret d'application du 6 mai 1995, le Maire présente au Conseil Municipal, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'Eau Potable pour l'exercice 2017, fourni par le Syndicat Intercommunal du Tonnerrois.

Le Conseil Municipal, **ADOpte** le rapport tel qu'il est présenté.

Adoption à l'unanimité des membres présents.

Subvention école maternelle Chablis

Subvention déjà voté en Avril 2018 et réglé en Mai 2018.

DELIBERATION N° 30_ 26 07 2018 : Travaux voirie, entretien, bouchage des trous (Route de Collan) - Reprise de bordures aire de service

Visée par la préfecture le :

Le maire présente les devis de l'entreprise MANSANTI :

- | | |
|---|------------|
| - Entretien de la voirie communale | 5.100 € HT |
| - Reprise de bordures sur aire de service | 1.433 € HT |

Après étude de la proposition et en avoir délibéré, le conseil municipal,

ACCEPTe les propositions de prix de l'entreprise MANSANTI pour un montant de **5.100 €** (6.120.00 € ttc) concernant l'entretien de la voirie communale et **1.433 €** (1.719.60 € ttc) pour la reprise des bordures sur l'aire de service.

AUTORISE le maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés.

DELIBERATION N° 31_26 07 2018 : Mouvement de fonds du budget principal vers eau le budget eau

Visée par la préfecture le :

Le Maire expose aux membres du Conseil municipal que des travaux sur le système d’approvisionnement en eau de la source de la fonte ont nécessité plusieurs interventions non prévues au budget 2018. En conséquence, le Maire souhaite que le financement de ces travaux repose sur une participation du budget principal vers le budget eau pour un montant de **7.000 €**.

Cet exposé entendu, les membres présents se prononcent pour un transfert du budget principal au budget de l'eau de la somme de **7.000 €**. La dépense sera inscrite au compte **67441** budgets annexes et aux régies dotées de la seule autonomie financière sur le budget principal et au compte **774** subvention exceptionnelle au budget eau 2018.

Le Conseil municipal :

AUTORISE le transfert du budget principal vers le budget de l’eau de la somme de **7.000 €**

AUTORISE le comptable public à procéder au transfert de cette somme sur le budget annexe eau

AUTORISE le Maire à signer tout document nécessaire à l’exécution de la présente délibération

Adoption à l’unanimité des membres présents et représentés.

DELIBERATION N° 32_26 07 2018 : Décision modificative n°1 Budget principal

Visée par la Sous-préfecture le :

Après réception des factures de l’entreprise KLABALZAN et faisant l’inventaire des différentes recettes qui n’ont pas été prévues au budget 2018 de l’Eau et Assainissement et des comptes non ou insuffisamment alimentés, le Maire soumet aux Conseillers Municipaux les différentes modifications à apporter au budget principal, afin que l’équilibre recettes, dépenses soit respecté :

Le conseil municipal, à l’unanimité, **DECIDE** la modification budgétaire suivante :

Article	Libellé	Dépenses	Recettes
	<u>Section de Fonctionnement</u>		
615221	Bâtiments publics	- 7.000.00 €	
67441	Aux budgets annexe et aux régies dotée de la seule autonomie financière	7.000.00 €	

Adoption à l’unanimité des membres présents et représentés.

DELIBERATION N° 33_26 07 2018 : Décision modificative n°1 Budget eau**Visée par la Sous-préfecture le :**

Après réception des factures de l'entreprise KLABALZAN et faisant l'inventaire des différentes recettes qui n'ont pas été prévues au budget 2018 de l'Eau et Assainissement et des comptes non ou insuffisamment alimentés, le Maire soumet aux Conseillers Municipaux les différentes modifications à apporter afin que l'équilibre recettes, dépenses soit respecté :

Le conseil municipal, à l'unanimité, **DECIDE** la modification budgétaire suivante :

Article	Libellé	Dépenses	Recettes
	<u>Section de Fonctionnement</u>		
774	Subvention exceptionnelle		7.000.00 €
023	Virement à la section d'investissement	7.000.00 €	
	<u>Section d'investissement</u>		
021	Virement à la section d'investissement		7.000.00 €
2156	Matériel spécifique d'exploitation	7.000.00 €	

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés.

Questions diverses :

Lecture faite par Mr le Maire d'un courrier adressé le 2 Juillet au Préfet concernant la sécurité routière dans le village.

Voir pour entretenir le chemin du Colombier

L'ordre du jour étant épuisé
La séance a été levée à 19 h 00

Récapitulatif des délibérations prises :

DELIBERATION N° 29_26 07 2018 : Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau exercice 2017

DELIBERATION N° 30_26 07 2018 : Travaux voirie, entretien, bouchage des trous (Route de Collan) - Reprise de bordures aire de service

DELIBERATION N° 31_26 07 2018 : Mouvement de fonds du budget principal vers eau le budget eau

DELIBERATION N° 32_26 07 2018 : Décision modificative n°1 Budget principal

DELIBERATION N° 33_26 07 2018 : Décision modificative n°1 Budget eau

Commune de Fleys – – Séance du 26/07/2018 Les membres présents :

Nom Prénom	Fonction	Visa de présence	Visa par procuration
Stéphane	AUFRERE		
Romain	BONNET		
Olivier	BOVE	Absent	
Marie-Laure	COLLON		
Xavier	COLLON		
Vincent	COUPEROT		
Nicolas	LAROCHE		
Charly	NICOLLE		
Christian	SANSEIGNE		
Stevens	DAVID	Absent	
Jérémy	VENON		